

Liste des procédés de traitement des effluents phytosanitaires reconnus comme efficace / MEEDDAT/DGPR

Numéro d'enregistrement	Nom du procédé	Detenteur/demandeur	Type de procédé	Prétraitement	Appareil(s)	Champs d'application du procédé reconnu comme efficace	Type de mise en place prévu	Type de reconnaissance *	LIMITES d'efficacité	Déchets Dangereux générés	Durée de traitement minimum retenue
PT 06 005	ADERBIO STBR2®	Aderbio Développement	biologique	oui en cuve	variable	Viticulture, arboriculture (hors effluents issus de traitement en post-récolte)	propre	FAVORABLE (2007) pour une durée de 5 ans, La firme devra fournir après 1 an un complément / suivi écotox	Ne pas apporter des effluents préconcentrés	boues de traitement	30 j (continu)
PT 06 001	BF BULLES®	Alpha-o	ultrafiltration	oui en cuve	BF8 et BF16	Viticulture	propre ou en prestation	FAVORABLE (2007) 5 ans	Ne pas apporter des effluents préconcentrés	boues de pré-traitement et filtres	1000 ou 1800 litre par heure
PT 06 009	EVAPOPHYT	Staphyt	déshydratation et post-filtration sur charbon actif	non	EVAPOPHYT 560	Tous types d'effluents	propre (ou prestation)	FAVORABLE (2008) 5 ans	Maintenir hors gel	boues et filtres (annuel)	60 litres/J
PT 06 007	HELIOSEC®	Syngenta Agro SAS	déshydratation	non	1 à 3 bacs au maximum en parallèle de 2,5 m3	Grandes cultures, viticulture, cultures légumières, arboriculture (hors post-récolte) et ZNA	propre	FAVORABLE (2008) 5 ans	3 bacs max, utilisable du 1er mars au 31 octobre	bache et matières déposées	une saison (pour 3 * 2,5 m3 à 3*4,5 m3 max.)
PT 06 012	OSMOFILM®	Pantec-France SARL	déshydratation/o smose inverse	non		Tous types d'effluents	propre	FAVORABLE (2008) 5 ans	Situation ventée, hors gel	sachet avec produit sec	6 mois au maximum

PT 06 010	PHYTOBAC®	Bayer croscience	lit biologique	non (sauf prétraitement par déshuileur, désableur, dégrilleur)	variable (le volume du bac est à adapter au volume des effluents à traiter et en fonction du mode d'apport prévu, par lot ou en continu avec stockage tampon)	Toutes cultures (hors effluents issus de traitement en post-récolte) et ZNA	propre	FAVORABLE (2007) pour une durée de 5 ans	Eviter la noyade ou l'assèchement du substrat - Bouillies non diluées	hydrocarbures, débris végétaux et fractions de terre issus du pré- traitement si nécessaire	5 mois de maturation sans aucun apport
PT 06 008	PHYTOCAT®	Résolution	Photocatalyse	oui mais système	modèle 500 l	Viticulture, arboriculture, horticulture, cultures légumières et ZNA	propre ou en prestation	FAVORABLE (2007) 5 ans la firme devra fournir après 1 an un complément / suivi écotox	tenir hors gel	filtres et papiers usagés	15 j (0,5 m3)
PT 06 004	PHYTOMAX®	Agro- environnement SA	Photocatalyse	oui en cuve	variable (fonction du nombre de plaques)	Viticulture, arboriculture (hors effluents issus de traitement en post-récolte)	propre ou en prestation	FAVORABLE (2007) 5 ans la firme devra fournir après 1 an un complément / suivi écotox	tenir hors gel	boues de pré- traitement filtres et papiers usagés	30 j
PT 06 006	PHYTOPUR®	Michael Paetzold	osmose inverse et filtration	oui en cuve	2 unités: 12 et 16 m3/h	Viticulture, arboriculture et grandes cultures (hors effluents issus de traitement en post-récolte)	propre ou en prestation	FAVORABLE (2007) pour une durée de 5 ans	maintenir à une temp, inf à 2°C et sup à 45°C	boues de pré- traitement, membranes et filtres	500 ou 650 l/h - La durée du traitement est fonction du volume d'effluents phytosanitaires à traiter, elle varie de 2-3 h pour les petits volumes (< 3 m³) à plusieurs jours pour des volumes importants (> 25 m³).
PT 06 011	SENTINEL	Alba environnement (distributeur pour WMEC)	floculation Filtration	oui mais système	5 modèles	Arboriculture, Viticulture, Grandes Cultures, et effluents de traitement en post-récolte des fruits et légumes	propre ou en prestation	FAVORABLE (2007) pour une durée de 5 ans	conc SA inf à 0,5% en pds	filtres et boues de traitement	100 à 1500 l/h

PT 06 003	VITIMAX®	Agro- environnement SA	biologique /boues activées	oui en cuve	variable (fonction du dimensionnement de la station vini)	Viticulture	propre avec suivi	FAVORABLE (2007) pour une durée de 5 ans	Pas d'apport massif nuisible à la vie microbienne	boues de pré- traitement	60 jours (hors période activité vinicole)
-----------	-----------------	------------------------------	-------------------------------	-------------	--	--------------------	----------------------	---	---	-----------------------------	--

* Avant la fin de la période de validité de la reconnaissance, le demandeur devra transmettre au MEEDDAT une mise à jour de son dossier de base, avec résultats d'expérimentation le cas échéant, pour examen.